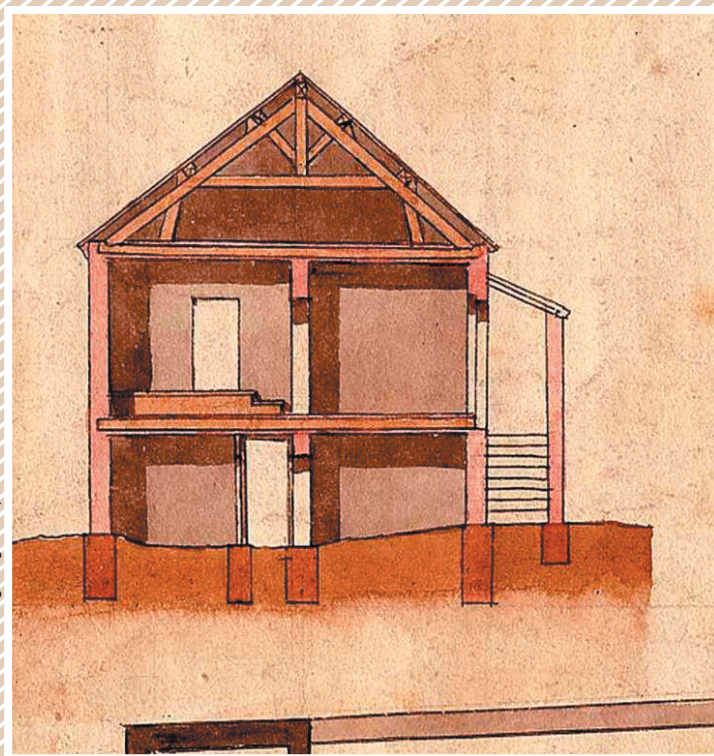


Ma maison

recherches cadastrales



Plan de la mairie du bourg d'Argenteuil, 1814

Archives municipales
01 34 23 68 05
archives@ville-argenteuil.fr

Hôtel de ville
12/14 bd Léon-Feix
01 34 23 41 00
[f](https://www.facebook.com/argenteuil) [t](https://twitter.com/argenteuil) argenteuil.fr



Vous avez besoin d'avoir des informations sur votre habitation dans le cadre d'une vente ou d'un diagnostic ? Vous cherchez les origines de propriété et l'histoire d'un terrain situé sur Argenteuil ? Voici plusieurs sources accessibles au sein des archives municipales.

Le cadastre ancien

Le saviez-vous ?

Véritable « état civil » du territoire de la ville du XIX^e siècle à nos jours, **le cadastre est un ensemble de cartes** (planches ou feuilles parcellaires) **et d'écrits** (états de section et matrices) **permettant de recenser et situer géographiquement les propriétés, de représenter le découpage des parcelles et d'identifier les propriétaires.** Les changements, mutations, créations ou suppressions de parcelles sont notés successivement sur les états de section et sur la matrice cadastrale.

Pour un particulier, la consultation des cadastres successifs permet de **connaître les différents propriétaires** (nom, prénom,

domicile) **et le type de bien** (maison, terre labourable, pré...).

Le cadastre napoléonien de 1820, complété par des versions postérieures jusqu'à la rénovation de 1970, est consultable aux archives sur rendez-vous. **Après 1970, consultez le site cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do**

! La correspondance entre l'ancien et le nouveau cadastre n'est pas toujours aisée à réaliser. Il est recommandé de se munir de toutes les références parcellaires connues.

Où chercher ?

- **De 1794 à 1970** : Série G // Sous-série 1G – cadastre



Les autorisations et atlas de voirie

Le saviez-vous ?

Sont également consultables, outre le plan d'alignement (qui fixe la limite entre voie publique et propriétés privées) :

- Les permissions ou autorisations d'alignements (en réponse à la demande de réalisation de travaux en façade à proximité du domaine public) ;

- Les permissions de voirie temporaires ou définitives ;
- Les atlas de voirie. Au XIX^e siècle, ont été établis des atlas pour chaque commune.

Ceux-ci recensent les voies publiques vicinales et contiennent des informations sur les parcelles contiguës (propriétaire, contenance...).

Où chercher ?

- **Du XIX^e siècle à 1962** :

Série O – travaux publics, voirie, moyens de transport, régime des eaux // Sous-série 10 – travaux publics et voirie en général



NB : la série O est encore présentée selon l'inventaire de 1936 et des bordereaux complémentaires.

- **À partir de 1963** :

Série W – bordereaux 9W, 70W, 168W, 219W

Les permis de construire

Le saviez-vous ?

Créé par la loi du 15 juin 1943, **le permis de construire est constitué de pièces écrites** (arrêtés du permis de construire, déclarations d'ouverture de chantier et d'achèvement de travaux, mise en conformité) **et de plans d'ensemble.** Il est communicable si l'on possède l'adresse précise du bien concerné.

Avant 1943, étaient délivrées des autorisations de construire par l'architecte-voyer de la commune, dont certaines remontent au début des années 1900.

Les communes ont l'obligation de conserver l'intégralité des dossiers de permis de construire depuis les lois de décentralisation promulguées entre 1982 et 1984.

Elles sont depuis lors seules compétentes pour traiter de l'instruction et de la conservation des permis.

Pour les dossiers datés d'avant 1984, les permis et déclarations de travaux sont consultables aux archives, mais les collections sont lacunaires. Pour ceux **après 1984, il est conseillé de s'adresser au service des Droits des sols** à l'hôtel de ville, afin de déterminer leur localisation et références.

Où chercher ?

- **Jusqu'à 1962** : Série T – urbanisme // 3T – permis de construire, certificats d'urbanisme (en cours de constitution)
- **À partir de 1963** : Série W – bordereaux 8W, 32W, 140W, 204W, 253W



Compléter ses recherches

Des fonds privés

Les archives municipales sont riches de quelques fonds d'architectes, constitués de plans, d'études préparatoires et de correspondance avec le commanditaire.

Où chercher ?

- **Jusqu'à 1962** : Série S – divers, pièces isolées, entrées par voie extraordinaire // Sous-séries 7S – fonds des architectes Cordonnier et 10S – fonds des architectes Defresne
- **À partir de 1962** : Série Z – entrées par voie extraordinaire de fonds contemporains



À consulter à la bibliothèque des archives

Ouvrages

• « **Les Anciennes Mesures du centre historique de la France d'après les tables de conversion** » sous la direction de Pierre Charbonnier (**U530.809MES**). Éd. du comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2012

• « **Archives d'architectes, États des fonds, XIX^e-XX^e siècles** », de Rosine Cohu, Sonia Gaubert, Institut français d'architecture, David Peycere (**INV7201NS**). Direction des archives de France, La Documentation française, Paris, 1996

• « **Réinventer la maison individuelle en 1945** » sous la direction de Hélène Caroux (**728.370REI**). Éd. d'art, Paris, 2013

• « **Retracer l'histoire d'une maison** » de Myriam Provence (**728.370REI**). Éd. Autrement, Paris, 2004



.....

Deux autres guides sont disponibles :

- **Ma famille**, recherches généalogiques ;
- **Ma rue, mon quartier**, recherches toponymiques.